

Alpes de Haute Provence
Commune d'AUBIGNOSC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 25 OCTOBRE 2017

Membres en exercice : **15**
Présents : 11
Votants : 15
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

DCM N° 49/2017

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

004-210400131-20171025-DE201749VIDEO-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/01/2018

Publication : 16/01/2018

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation



---- L'an deux mille **DIX-SEPT**
le **25 octobre à 18H15**

le conseil municipal de la commune d'AUBIGNOSC dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de Monsieur René AVINENS, Maire.

--- Date de la convocation : 19 octobre 2017

Membres présents : Mmes & MM. **AVINENS René, ROBERT Frédéric, DELMAERE Christian, LERDA Serge, ALBERT Patrice, ALBERT JUESTZ Françoise, FAURE Michel, LATIL Yves, WALCZAK Franck, VILLETTE Christelle et BERTOU Christel.**

4 Absent(s) excusé(s) : **TURCAN Nicole, MACCARIO Fabrice, WALLON Muriel, et WEBER Hélène.**

Pouvoir(s) 4 : **TURCAN Nicole** pouvoir à **DELMAERE Christian, MACCARIO Fabrice** à **LERDA Serge, WALLON Muriel** à **AVINENS René** et **WEBER Hélène** à **ROBERT Frédéric.**

Secrétaire de séance : Frédéric ROBERT

OBJET : MISE EN PLACE SYSTÈME DE VIDEO PROTECTION – DEMANDES DE SUBVENTIONS

---- Monsieur le maire informe les membres du conseil municipal que de nouvelles propositions financières ont été réceptionnées en vue de l'installation des caméras de vidéo protection. Le coût s'éleverait à 40 000 HT auquel s'ajouterait a minima le coût du génie civil (non connu à ce jour), les mâts (6 490,00 € HT) les raccordements EDF (1300 € par points).

---- Aide de l'Etat : Le FIPD 2018 (fonds interministériel pour la prévention de la délinquance) peut financer le projet entre 20 et 50 %

---- Financement de la Région : Un appel à projet pour la vidéo protection a été organisé en 2017 au niveau de la région PACA. Un dossier pourrait être également déposé auprès du Conseil régional pour 2018. Le taux sera de 20 % si une aide de l'Etat est obtenue parallèlement.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal :

- ❖ **CONFIRME** sa décision d'installer un réseau de vidéo protection
- ❖ **APPROUVE** le plan de financement suivant : COUT HT 40 000 €
 - Aide financière ETAT (FIPD 2018) : 40 % 16 000
 - Aide financière REGION : 20 % 8 000
 - AUTOFINANCEMENT 40 % 16 000 €
- ❖ **SOLLICITE** l'Etat et la Région en vue d'obtenir des subventions permettant de mener à bien ce projet.

Fait et délibéré à AUBIGNOSC, les jour, mois et an que dessus.



POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,


René AVINENS